



A Nice, le 2 octobre 2023

Déclaration liminaire – CSA du SPIP des Alpes-Maritimes du 2 octobre 2023

Madame la présidente du CSA,

Ce CSA se tient aujourd'hui avec pour objectif de déterminer quels sont les axes prioritaires à travailler au regard des préconisations énoncées par la Mission de Contrôle Interne.

Et il était temps !! Si vous arguiez lors du dernier CSA qu'aucune démarche ne pouvait être enclenchée durant la saison estivale en raison des difficultés RH propres à cette période, nous espérons toutefois que l'état des services ne se dégraderait pas davantage.

Force toutefois est de constater que les difficultés organisationnelles propres à l'antenne locale du milieu ouvert de Nice s'accumulent sans qu'aucune solution ne soit proposée par notre direction.

L'arrivée, plus que bienvenue, de nouveaux collègues début septembre permet de mettre en lumière, une fois de plus, l'inexistence de l'organisation de notre service. L'absence de consignes claires de notre direction, sa mauvaise communication et son manque de soutien fragilisent l'ensemble de l'équipe.

L'affectation des dossiers est un exemple qui illustre bien ce manque de cohérence : secteur non respecté, absence de dossier papier, voir même affectation de dossiers dont la mesure est pourtant déjà arrivée à échéance !

A cela se rajoute les difficultés en matière de sécurité. L'incident survenu dernièrement sur l'antenne locale du milieu ouvert de Mougins vient questionner sur l'absence de suites données alors même que le dysfonctionnement du SAS d'entrée avait déjà été souligné depuis de nombreux mois.

Nous vous avons déjà alerté sur la présence des risques psycho-sociaux et nous nous permettons de nouveau de vous partager le sentiment d'insécurité de vos agents et leurs inquiétudes quant aux conditions de travail actuelles au sein de vos services.

Que doit-on penser par ailleurs du dialogue social que vous instaurez avec la CGT-IP ou plutôt son absence ... ? Des mails restés sans réponse, des délais non tenus, des documents transmis le vendredi pour le lundi, viennent mettre à mal tant le travail de restitution que nous devons réaliser auprès de nos collègues, que le travail de préparation des instances d'échanges avec la direction où nous devons porter leurs voix.

Nous espérons vivement que ce CSA sera l'occasion d'arrêter de jouer la montre et de prendre enfin en compte les considérations de vos agents qui refusent de souffrir en silence.

Les élus locaux au CSA des Alpes-Maritimes pour la CGT-IP